

L'ACDI

[Traduction.]

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à rappeler à la Chambre des communes que l'économie mondiale a subi un certain nombre de transformations fondamentales ces derniers mois. L'inflation qui s'est abattue sur le monde et la crise énergétique qui a entraîné des problèmes de balance des paiements ont eu des répercussions très graves, sinon tragiques, sur les pays et les gens les plus pauvres du monde.

Peut-être, à l'avenir, devrions-nous consacrer une partie de nos efforts à la Chambre des communes à essayer de trouver des façons d'atténuer les répercussions de ces problèmes mondiaux sur les pays en voie de développement. Espérons qu'aujourd'hui marquera le début d'un processus qui se poursuivra au comité permanent de la Chambre des communes et au Canada et qui nous permettra d'en arriver à un consensus sur la meilleure façon de nous attaquer en tant que pays aux problèmes mondiaux, surtout ceux qui touchent le Tiers-Monde.

J'ai été frappé au cours du débat par l'appui général qu'ont rallié les efforts du Canada en matière d'aide internationale. Je tiens à dire à mes collègues de la Chambre des communes que, secrétaire d'État aux Affaires extérieures depuis peu, j'ai découvert, comme l'a fait mon prédécesseur, qui a occupé ce poste beaucoup plus longtemps, que le rôle du Canada dans le monde est vu d'un très bon œil, notamment du côté des pays émergents et des pays qui s'occupent de développement.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Je ne le dis pas en aucune façon pour esquiver les critiques qu'on a formulées au sujet de notre programme d'aide. Le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner), en présentant cette motion, a réclaté une étude. Il a demandé pourquoi le programme canadien de développement international est devenu la chasse gardée d'un seul homme. Si le programme canadien d'aide internationale, qui représente des millions de dollars, est devenu le fief d'un seul homme, les députés à la Chambre des communes en sont responsables. Mais je tiens à assurer à mon ami que l'Agence canadienne de développement international n'est pas un fief. Elle est toujours comptable envers le gouvernement et, par l'entremise du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, elle est comptable envers le Parlement. Le directeur de L'ACDI a exactement le même rang qu'un sous-ministre dans le gouvernement canadien. Et ses rapports envers le ministre et le Parlement sont précisément les mêmes que ceux d'un sous-ministre.

● (1640)

Les députés prétendent qu'on ne leur a pas donné l'occasion d'examiner les affaires de l'ACDI. Ma foi, je ne prends pas cela au sérieux. Nous accuser d'avoir gardé le secret là-dessus, c'est une accusation si mal fondée qu'elle couvre l'opposition de ridicule.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le président de l'ACDI ont toujours été disposés, ces dernières années, à comparaître devant le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Je me suis, en fait, rendu compte que le président de l'ACDI avait bel et bien comparu devant le comité chaque année et qu'il était tout disposé à répondre aux questions. Il est même prêt à y revenir et à suggérer au comité les questions qu'il pourrait poser. Il a invité les députés à

communiquer avec l'ACDI pour recevoir de plus amples renseignements. Mais nos vis-à-vis se plaignent de n'avoir aucun pouvoir.

Qu'est-il advenu de l'opposition officielle? Qu'est-il advenu du comité des comptes publics? Le président de ce comité fait partie de l'opposition officielle et les comptes de l'ACDI doivent être soumis à ce comité, mais le comité des comptes publics n'a jamais, au grand jamais, invité les fonctionnaires de l'ACDI à comparaître comme témoins. C'est peut-être parce que l'ancien auditeur général—l'homme que mon ami le député de Peace River (M. Baldwin) respecte tellement et qui a présidé le comité des comptes publics—n'a jamais formulé la moindre critique à l'endroit de l'administration de l'ACDI. C'est peut-être pourquoi l'opposition officielle n'a pas réussi que ce soit au comité des comptes publics ou à celui du budget ou par aucun autre moyen, à mener l'examen qu'elle demande maintenant.

En tant que ministre responsable, je suis tout à fait d'accord pour un contrôle approfondi. En fait, aujourd'hui, je saisis l'occasion qui s'offre à moi de rétablir la vérité à propos de critiques non fondées. Je n'ai rien contre les critiques basées sur des faits, mais je ne suis pas du tout d'accord avec celles qui ne sont pas fondées ou qui sont faites par ignorance. Qu'on ne dise pas que l'ACDI a joui d'une sorte d'immunité. Il était parfaitement possible d'y exercer des contrôles. Si la Chambre des communes n'a pas su saisir cette occasion, n'en blâmez pas l'ACDI, mais vous-mêmes.

Des voix: Blâmez-en le gouvernement.

M. MacEachen: Non, monsieur, pas le gouvernement. L'ACDI est l'un des organismes les plus ouverts que je connaisse. Elle publie une avalanche de communiqués de presse pour informer les députés de ses projets. J'ai lu si souvent ces communiqués de presse nous avisant des projets financés par l'ACDI dans le monde entier. Mais les députés n'en savent rien. Devez-vous blâmer l'ACDI parce que vous ne lisez pas votre courrier?

Quand je songe que je siége à la Chambre depuis la fin septembre comme secrétaire d'État aux Affaires extérieures attendant chaque jour que le critique officiel de l'opposition pose des questions pertinentes sur l'ACDI en particulier, sujet auquel il porte soudain un intérêt accru. Je dois dire qu'en fait de questions pertinentes, l'opposition n'en a pas beaucoup à son actif. Si je ne m'abuse, dès la rentrée parlementaire, le 30 septembre, jusqu'au congé de Noël, soit pendant trois mois ou environ 40 heures de période de questions, on a posé exactement cinq questions sur le développement international. Depuis janvier, les choses ne se sont pas vraiment améliorées. On a posé encore quelques questions, qui étaient toutes vagues et générales et qui n'avaient qu'un rapport très lointain avec les programmes d'aide bilatéraux du Canada pour lesquels les députés de l'opposition manifestent tellement d'intérêt aujourd'hui. Par conséquent, je me suis présenté tous les jours chargé de documents, et j'ai attendu en rassemblant mes idées, mais rien ne s'est passé. Je me demande à quoi cela aurait servi d'être au courant de l'ACDI à la Chambre des communes puisque personne d'autre ne semblait se préoccuper de la question. Je suis heureux que cette attitude ait changé.

Le député de Saint-Hyacinthe a déclaré qu'il aimerait avoir des renseignements à propos de certains projets. Il a signalé qu'il voudrait avoir des renseignements au sujet du relevé cadastral au Maroc. Apparemment, il voulait poser certaines questions à ce sujet; or, ce projet a été